

ESG

INFORMATION



N° 19 AOUT 1977

Près de 740 élèves fréquenteront l'ESG durant l'année scolaire 1977-1978. Parmi eux, 250 seront des nouveaux. C'est en pensant à eux et à leurs parents que nous avons préparé ce numéro d'ESG-Information. Il ne s'agit pas du manuel du parfait écolier, mais bien d'un document de références où les renseignements sont abondants.

Ils témoignent de certaines de nos préoccupations majeures : disponibilité, concertation, collaboration. Aussi, dès le jour de la rentrée, sommes-nous tous à disposition des parents qui souhaitent avoir des explications complémentaires, demander des éclaircissements particuliers, poser des problèmes éducatifs personnels. Cette démarche, faut-il le dire, n'est pas réservée aux familles des nouveaux élèves. Les anciens tireront eux aussi profit d'une nouvelle lecture des pages qui suivent. Si leur maquette n'a guère changé par rapport au fascicule de l'année dernière, les ajustements ne sont pas l'exception.

Plusieurs fois au cours de l'année qui débute, nous aurons l'occasion d'apporter de nouveaux renseignements, de préciser l'orientation générale de notre démarche. Il suffit, aujourd'hui, de dire que ce qui importe à nos yeux, ce n'est pas seulement l'élève réduit à sa seule relation au savoir, mais l'enfant appréhendé dans sa globalité existentielle, dans la totalité de sa personne face à l'éducateur lui-même perçu dans sa complexité.

C'est dans cet éclairage que l'ESG espère réaliser l'ambition d'être une communauté éducative et promotionnelle.

Michel DUCREST

Directeur de l'ESG

LES DIFFÉRENTS BATIMENTS DE L'ESG

Bâtiment principal

Ouverture 26 avril 1965

Derrière-les-Remparts 9
Tél. 22 35 85

abrite

- direction
- secrétariat
- service d'orientation
scolaire et professionnelle
- 21 classes

Directeur: M. Michel Ducrest

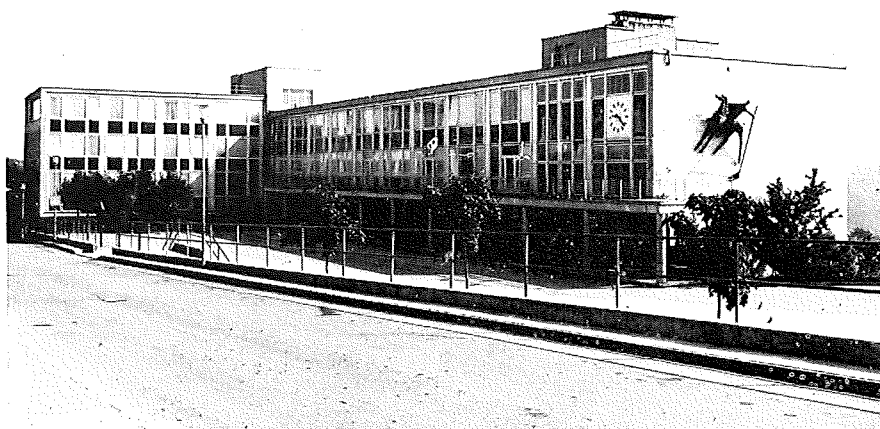
Maîtres principaux:

M. Jean-Claude Cuennet (classes de 1^{ère} et de 2^e)
M. Pierre Burgy (classes de 3^e et P. 1)

Service d'orientation scolaire et professionnelle

Tél. (037) 23 40 19

M. Pierre Kaech M. Jean-Bernard Thévoz

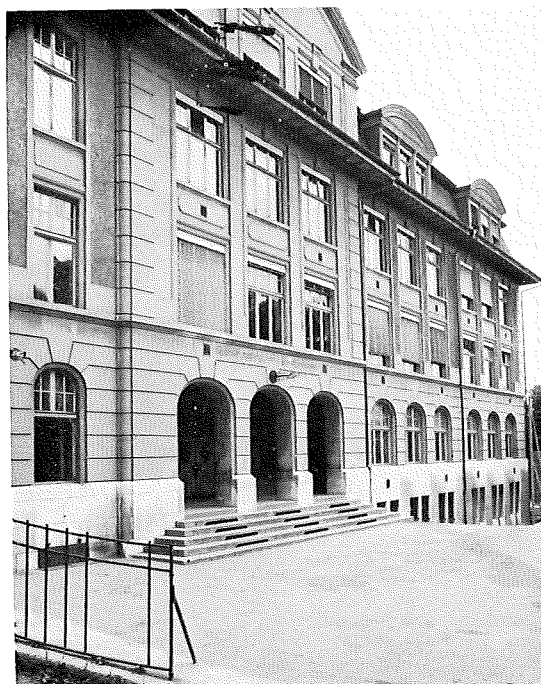


Ecole du Bourg

Varis Tél. (037) 22 35 85

abrite 4 classes depuis le 1^{er} septembre 1976

Maître principal: M. André Bays



Villa Caecilia

Avenue Général-Guisan 18 Tél. (037) 22 29 81

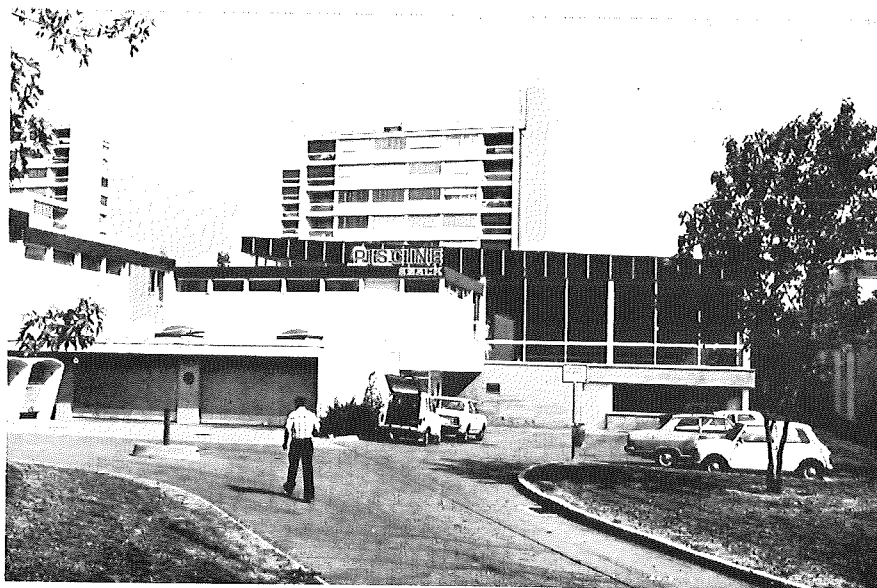
abrite 5 classes de section pratique depuis le 1er septembre 1973

Maître principal : M. Bernard Carrel



Piscine du Levant

Les élèves se rendent à la piscine pour l'enseignement de la natation à raison de deux heures toutes les deux semaines.



Corjolens

1754 Corjolens

Tél. (037) 30 12 86

abrite 2 classes de section pratique depuis le 1er septembre 1974

Responsable du bâtiment: M. Georges Maillard



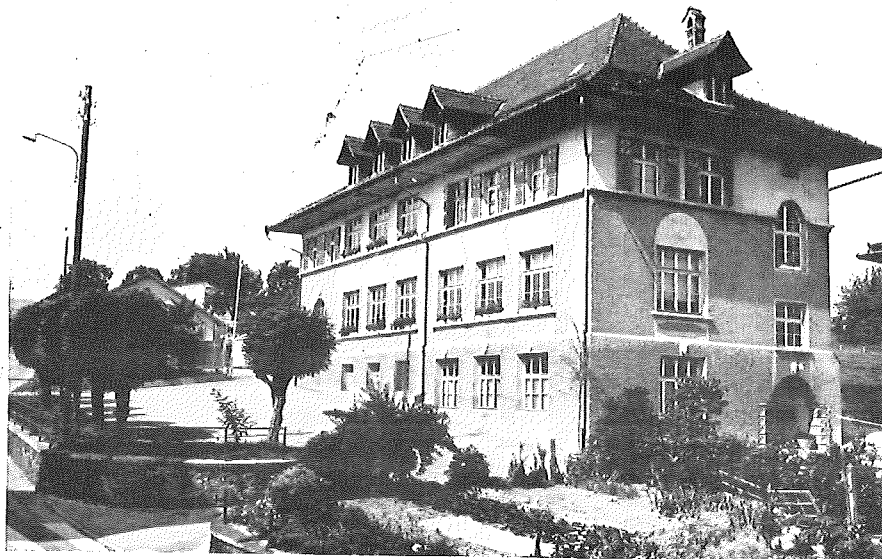
Centre AI de Villars-Vert

Les classes de section pratique de Corjolens se rendent à l'atelier de ce Centre pour l'enseignement des travaux manuels.



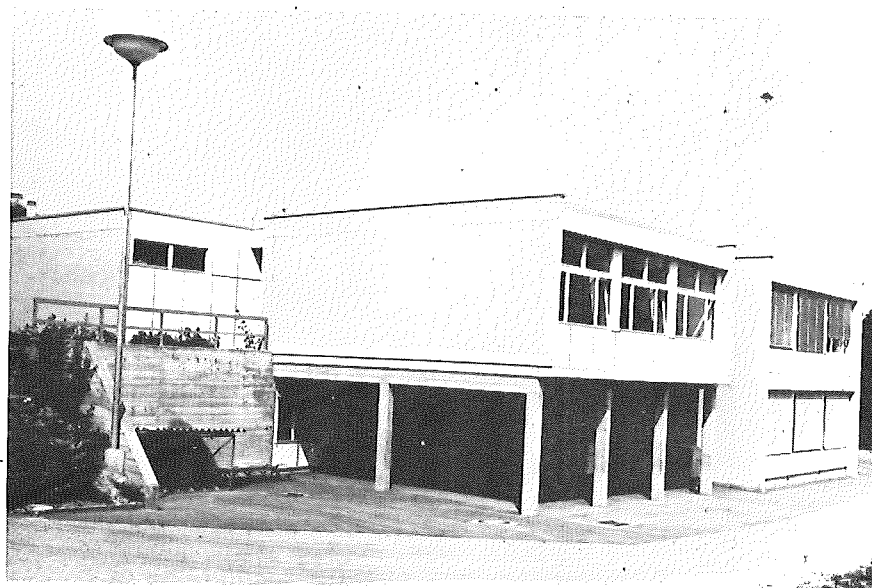
Ecole primaire de Neyruz

Les jeunes filles des classes de Corjolens s'y rendent pour l'enseignement ménager.



Centre scolaire de Prez-vers-Noréaz

Les élèves des classes de Corjolens se rendent à la halle de ce Centre pour l'enseignement de la gymnastique.



RENSEIGNEMENTS UTILES

A Absences

Lorsqu'en raison d'une maladie ou de tout autre motif imprévisible, un élève ne peut se rendre en classe, ses parents informent immédiatement par téléphone

- Le secrétariat de l'ESG (22 35 85) pour tous les élèves fréquentant une classe logée dans le bâtiment principal ou dans celui du Bourg
- M. Bernard Carrel (tél. 22 29 81) pour les élèves des classes de la Villa Caecilia
- les maîtres de classe pour les élèves se rendant à Corjolens

A leur retour, les élèves apportent, sur formule ad hoc, une excuse écrite signée de leurs parents et la présentent au maître principal de leur groupe.

Amendes

La législation scolaire prévoit que la Préfecture inflige des amendes en cas d'absences illégitimes. Dans le cadre scolaire proprement dit, les amendes ne peuvent être infligées que s'il y a eu des dégâts au bâtiment ou aux installations. Les montants récoltés alimentent un "Fonds social" destiné à apporter un modeste appui aux familles en difficultés financières. Celles-ci peuvent donc formuler des demandes d'aide, adressées au directeur de l'Ecole.

Assurances

Les assurances maladies et accidents sont prises en charge par les parents; l'expérience montre qu'une assurance responsabilité civile peut éviter des surprises désagréables et une assurance vol simple permettre le remplacement de "choses" qui ont disparu. Dans ces domaines, l'Ecole n'assume aucune responsabilité.

A titre complémentaire, une assurance scolaire contre les accidents prend en charge les frais non couverts par l'assurance de base. En cas d'accident de leur enfant, même s'il se passe en dehors de l'école, les parents signalent le cas à leur assurance de base et en informent aussi l'Assurance scolaire contre les accidents, rue Locarno 17, 1700 Fribourg, tél. 22.92.80. Au moment du règlement final, ils transmettront à la même adresse les documents permettant le remboursement de la part financière mise à leur charge par leur propre assurance.

Lorsqu'un accident a lieu à l'école, le secrétariat doit être averti (il arrive en effet que des élèves n'informent personne d'un accident bénin). L'annonce du cas à l'Assurance scolaire contre les accidents se fait alors par l'Ecole et les parents en reçoivent confirmation.

B Bibliothèque

Dans le bâtiment principal, une bibliothèque est ouverte aux élèves. Elle vient d'être installée tout récemment au rez-de-chaussée dans un local plus vaste.

Près de trois mille ouvrages y sont proposés, allant des livres d'information et de références aux romans et aux lectures de délasserment en passant par les encyclopédies et les dictionnaires.

Elle est ouverte chaque jour de classe de 13h20 à 13h50 et de 15h45 à 16h45.

Bourses

Les bourses d'études et d'apprentissage ne sont accordées qu'à des jeunes gens et jeunes filles âgés de plus de seize ans. Durant la scolarité obligatoire de leurs enfants, les parents peuvent s'adresser à Pro Juventute, rue Abbé-Bovet 6, EV, tél. 22.12.74.

C Cadeaux

Tant en raison des excès qu'ils ont amenés il y a quelques années que du caractère ambigu de certaines générosités, les cadeaux appartiennent au domaine de l'interdit lorsqu'ils sont destinés, par les parents des élèves, à n'importe quel collaborateur de l'ESG. Les parents voudront bien s'en souvenir en toute circonstance et notamment à la période de Noël.

Carnet de devoirs

Chaque élève possède un carnet de devoirs dans lequel il est tenu d'inscrire ses tâches quotidiennes. Ce document contrôlé et signé chaque semaine par le maître de classe et par les parents assure également, grâce aux annotations, remarques et autres avis qui y sont inscrits, un lien entre l'école et la famille.

Calculatrices de poche

Durant les leçons de mathématique, les élèves ne sont pas autorisés à utiliser des calculatrices de poche; les vertus du calcul opératoire justifient aujourd'hui encore la pratique d'exercices traditionnels correspondant à une sorte de lutte contre l'"analphabétisme arithmétique". Par contre, dans les classes de 3e année, en section commerciale, les élèves peuvent et seulement dans certains exercices de comptabilité et de calcul commercial utiliser une calculatrice électronique. De toute façon, il n'y a jamais d'obligation d'achat.

Changement d'adresse

Toute modification intervenant dans l'adresse ou le numéro de téléphone des parents des élèves doit être communiquée sans délai au secrétariat de l'Ecole.

Congé

Toutes les demandes de congé doivent être faites par écrit et à l'avance (on peut assurer le lecteur que le pléonisme n'est qu'apparent); elles sont rédigées par les parents qui sont seuls compétents pour entreprendre cette démarche. Elles sont remises au maître principal du groupe de classes auquel appartient l'élève. Les requêtes portant sur une absence de plus de deux jours sont adressées au directeur de l'Ecole. Les demandes de congé pour participer à des manifestations sportives sont accordées pour une journée au maximum durant toute l'année scolaire.

Course d'école

En raison de leur caractère souvent suranné, les courses d'école ont été supprimées au profit d'autres sorties s'insérant dans une démarche didactique élargie : visites d'expositions, excursions botaniques, voyages d'information professionnelle, découverte de sites historiques ou archéologiques.

D Découpage de l'année scolaire

L'année scolaire est divisée en trois trimestres au terme desquels les résultats scolaires sont appréciés par des notes adressées aux parents. Pour égaliser la longueur des trimestres, les trois périodes sont ainsi fixées pour 1977-1978 :

1er trimestre : 29 août - 30 novembre
2e trimestre : 1 décembre - 16 mars
3e trimestre : 17 mars - 30 juin

Pour les disciplines fondamentales, des résultats intermédiaires sont communiqués à la "mi-trimestre" et parviendront aux parents

- le 12 octobre 1977 (ou le jour de la réunion de parents)
- le 1 février 1978 (ou le jour de la réunion de parents)
- le 17 mai 1978

Dépannage scolaire

Une fois par semaine et pour chacune des trois années, un professeur est à disposition des élèves, de 16h00 à 16h45, pour apporter des compléments d'explication sur des matières mal comprises et pour faciliter le rattrapage d'élèves en difficultés. Ces cours que les élèves fréquentent librement, faisant en même temps l'apprentissage du sens de leur responsabilité, ont lieu selon le plan suivant :

		<u>1ère année</u>	<u>2e année</u>	<u>3e année</u>
français	vendredi	salle 13	salle 49	---
allemand	lundi	salle 13	salle 46	salle 48
mathématique	mardi	salle 35	salle 40	---
	mercredi	---	---	salle 44

Devoirs

Les devoirs à domicile constituent, dans le système actuel, l'un des éléments indispensables à une formation de base sérieuse. En proposant des exercices de mémorisation et d'application de matières exposées en classe, ils doivent permettre à l'élève de se situer, de contrôler son degré de compréhension et ses facultés d'exploitation. Si, dans des circonstances normales, les devoirs à domicile doivent être faits par l'élève sans aide extérieure, l'expérience montre qu'un contrôle des parents est le plus souvent nécessaire.

Directeur

Chargé de "la responsabilité générale de l'Ecole", le directeur est, sur rendez-vous, à disposition de tous; il prie les parents de ne pas l'appeler par téléphone à son domicile, mais répondra par contre, avec plaisir, durant les heures de bureau, aux appels adressés au 22.35.85.

E Etudes surveillées

Voir informations particulières page 20.

F Frais scolaires

Au degré secondaire, les parents participent aux frais scolaires. La facture qui leur a été adressée présente en détail la destination des montants réclamés. Les familles ainsi que les mères qui assument seules la charge de leurs enfants et qui éprouvent des difficultés à effectuer le versement demandé peuvent obtenir une réduction voire une annulation de la facture. Les demandes motivées sont adressées par écrit au directeur de l'école.

M Maîtres principaux

Les maîtres principaux partagent avec le directeur les responsabilités de l'Ecole dans les domaines de l'organisation, de l'encadrement général des élèves, des équipements, de l'application du programme et des règlements.

Matériel scolaire

Tous les livres de classe sont remis aux élèves à titre de prêt. Ceux-ci reçoivent aussi de l'Ecole cahiers, classeurs, feuilles, carnet de devoirs, matière première pour les travaux manuels. Par contre, les ouvrages de classe remis à titre définitif, par ex. lecture suivie, dès la 2e oeuvre, le matériel de dessin et la tenue de gymnastique uniforme, sont achetés par les élèves et ne figurent pas dans la facture adressée aux parents.

Médecin scolaire

Le service sanitaire des Ecoles de la Ville effectue chaque année des contrôles Morro (dépistage de la tuberculose) et conduit une investigation plus approfondie auprès des élèves de 2e année. Tous les deux ans, les élèves sont soumis à un examen radiographique.

O Orientation scolaire et professionnelle

Un service d'orientation scolaire et professionnelle, intégré à l'Ecole, est placé sous la responsabilité de deux psychologues. Après une première sensibilisation effectuée dans les classes de 1ère année, il assure, dans une perspective de continuité, l'information professionnelle et scolaire ainsi que l'orientation de tous les élèves. Le service OSP collabore avec les professeurs et la direction à la solution de problèmes relevant de la psychologie scolaire. Il est au service des parents pour tenter de répondre à toutes leurs questions concernant l'avenir scolaire et professionnel des enfants. Une séance d'information est fixée au 10 novembre (voir page 22).

P Parents

L'ESG s'efforce d'instaurer et de maintenir une collaboration étroite avec la famille; les contacts sont entretenus de plusieurs manières :

- ESG-Information
- Circulaires destinées aux parents
- Réunions de parents (voir page 22)
- Entretiens individuels (voir Qui ?)

Q Qui répondra à vos questions ?

Si vous avez un problème de n'importe quel ordre à résoudre concernant votre enfant, vous pouvez vous adresser à l'un des collaborateurs de l'Ecole (liste pages 16 et 17). Dans les cas simples, un entretien téléphonique peut suffire; il sera parfois nécessaire de demander un rendez-vous pour un entretien individuel.

- le maître de classe a le contact le plus fréquent avec votre enfant; il assure un encadrement personnalisé et veille à une bonne coordination des efforts éducatifs (liste des maîtres de classe page 15).
- le professeur de branche peut apporter dans le domaine de son enseignement des informations précises et conseiller parents et élèves sur le travail scolaire.
- le maître principal intervient lorsque des problèmes de comportement ou d'insuffisances caractérisées apparaissent.
- le conseiller d'orientation peut répondre aux questions d'information et de choix professionnel; il est à même de donner des indications sur les possibilités de carrières dans les domaines les plus divers. Il peut également offrir une aide psychologique aux élèves en difficulté et conseiller certains traitements spécifiques (rééducation de dyslexie par exemple).
- le directeur se tient lui aussi à disposition des parents pour discuter de tous les problèmes qu'ils souhaitent lui soumettre.

R Rattrapage

Des cours de rattrapage sont organisés, durant la première partie de l'année scolaire, pour les élèves qui ont changé d'orientation; ils ont lieu, en 3e année, dans les disciplines spécifiques que sont la dactylographie, le dessin technique, la comptabilité.

Règlement

Parents et enfants trouveront, à la page 27, le règlement des élèves. Ils constateront que ce document a été rédigé dans la perspective d'un contrat éducatif et non dans l'option d'un catalogue d'interdictions.

S Secrétariat

Le secrétariat de l'Ecole assure un service de réception et d'information; en liaison exclusive avec la direction, il effectue les travaux administratifs et comptables.

Soupers de classe

Depuis quelques années, dès que la fin de l'année scolaire approche, la mode est aux soupers de classe. Pourtant, en raison d'expériences franchement négatives, la direction de l'Ecole n'autorise plus, dans un contexte qui engage sa responsabilité et celle de ses maîtres, ce genre de manifestation. Les parents doivent en conséquence savoir que si des soupers de classe s'organisent ici et là, l'Ecole en est absente et qu'il serait peut-être bon de se préoccuper vraiment de ce qui s'y passe.

Stages pré-professionnels

En cours d'année, durant les pauses que constituent les interruptions de cours, les élèves qui se trouvent en dernière année de scolarité obligatoire, ont la possibilité d'effectuer des stages pré-professionnels destinés à contrôler un choix provisoirement arrêté. Ils reçoivent à ce sujet, de la part des conseillers d'orientation, toutes les informations utiles. Les élèves des classes de section pratique effectuent tous, sur le temps de classe, un stage pré-professionnel.

V Vélocycle

Moyen de locomotion commode et symbole d'un certain affranchissement, le vélocycle est entré dans les moeurs des adolescents dès l'âge de 14 ans. Il y provoque des manifestations envahissantes, bruyantes et parfois dangereuses. L'Ecole espère maintenir sa position libérale, mais se trouvera peut-être contrainte, demain, de limiter l'utilisation des vélocycles.

VACANCES SCOLAIRES

Début de l'année scolaire

lundi 29 août 1977 à 07h45

Toussaint

du vendredi 28 octobre 1977 à 16h00
au lundi 7 novembre 1977 à 07h45

Noël

du vendredi 23 décembre 1977 à 16h00
au lundi 9 janvier 1978 à 07h45

Carnaval

du vendredi 3 février 1978 à 16h00
au lundi 13 février 1978 à 07h45

Pâques

du jeudi 23 mars 1978 à 16h00
au lundi 3 avril 1978 à 07h45

Eté

du vendredi 30 juin 1978 à 16h00
au lundi 27 août 1978 à 07h45

MAITRES DE CLASSE

1A Mme Christiane Hauser
1B M. Pierre Piqué
1D M. Albert Brodard
1G M. Marcel Gautron
1H Mme Marie-Claire Python
1K M. Joseph Portmann
1L M. Jean-Bernard Leibzig
1M M. Roland Goumaz
1N M. Nicolas Gisler

2A Mlle Alexandra Vuichard
2B M. André Bays
2C M. Daniel Bongard
2D Mlle Michelle Bovet
2F M. Marc Maillard
2G M. Louis Girard
2H M. Pierre Repond
2K M. Léon Gurtner

3A M. Louis Gisler
3B M. Jean-Maurice Rappaz
3C M. Daniel Progin
3D M. Alfons Grünenfelder
3E M. Daniel Stevan
3F M. Edmond Darbellay
3G M. Francis Guillaume

P1 M. Nicolas Genoud
P2 M. André Ryser
P3 M. Michel Barras
P4 M. Bernard Gachoud
P5 M. Bernard Carrel
P6 M. Georges Schneuwly
P7 M. Georges Maillard
P8 Mlle Marianne Rudaz

PERSONNEL DE L'ESG

1. DIRECTION

DUCREST Michel	directeur	Av. du Moléson 10	22.48.97
BURGY Pierre	sous-directeur	Rte Henri-Dunant 7	22.56.41
BAYS André	maître principal, Bourg	Beaumont 14	24.32.31
CARREL Bernard	maître principal, section P	Rte Henri-Dunant 9	23.45.44
CUENNET Jean-Claude	maître principal, ESG	Montrevers 25	22.47.61

2. CORPS ENSEIGNANT

BARRAS Michel	Vignettaz 51	24.41.24
BAYS André	Beaumont 14	24.32.31
BONGARD Daniel	Rue Reichlen 4	22.83.93
BOVET Michelle, Mlle	Rue de Morat 242	23.33.69
BRODARD Albert	Imp. Lorette, 1722 Bourguillon	22.23.38
BRULHART Christiane, Mlle	1751 Corserey	30.15.29
BURGY Pierre	Rte Henri-Dunant 7	22.56.41
CARREL Bernard	Rte Henri-Dunant 9	23.45.44
CUENNET Jean-Claude	Montrevers 25	22.47.61
DARBELLAY Edmond	Av. Jean-Marie Musy 9	22.90.09
DUCREST Michel	Av. du Moléson 10	22.48.97
GACHOUD Bernard	Rue Guillimann 15	22.93.60
GALEUCHET Hervé	Grand-Rue 112, 1470 Estavayer-le-Lac	63.10.64
GAUTRON Marcel	1754 Rosé	30.16.24
GENOUD Paul	Prairie 24, 1723 Marly	46.16.50
GENOUD Nicolas	1751 Prez-vers-Noréaz	30.14.00
GIRARD Louis	Champ-des-Fontaines 26	26.13.09
GIROUD Gérald	Rte de la Broye 13	26.38.69
GISLER Louis	1772 Grolley	45.28.25
GISLER Nicolas	Ch. du Croset, 1752 Villars-sur-Glâne	24.56.86
GOUMAZ Roland	Ch. des Grottes 14	26.35.02
GRUENENFELDER Alfons	Rue d'Or 20	22.20.85
GUILLAUME Francis	Rue Grimoux 18	23.48.38
GURTNER Léon	Louis-Chollet 5	22.28.30
HAUSER Christiane, Mme	Ch. Ste-Agnès 10	26.29.24
KIRSCH Jean	Rue du Tilleul 11	22.88.53
LEIBZIG Jean-Bernard	Sentier Daler 2	24.73.61
MAILLARD Georges	1711 Chésopelloz	45.28.33
MAILLARD Marc	1753 Matran	
MONNEY Bernard	Grand-Pré 1	24.93.96
MOREL Bernard	1782 Belfaux	45.16.86

OEHEN Hélène, Mme	1751 Neyruz	37.18.76
PIQUE Pierre	Rte de Villars 40	24.71.08
POFFET Gérard	1725 Posieux	
PORTMANN Joseph, abbé	Imp. des Rosiers 2	24.36.52
PROGIN Daniel	Rte du Centre 10, 1723 Marly	46.35.49
PYTHON Marie-Claire, Mme	Rte de la Gruyère 2	24.99.69
RAPPAZ Jean-Maurice	Rte Louis-Braille 23	26.35.76
REPOND Pierre	Ch. des Grottes 14	26.20.37
RUDAZ Marianne, Mlle	Planche-Supérieure 18	22.50.69
RYSER André	Imp. Butte 1	24.62.29
SANSONNENS Bernard	Monséjour 39	24.72.54
SCHMIED Claude, pasteur	Au Grand Clos, 1754 Avry/Rosé	30.12.95
SCHNEUWLY Georges	Av. Général-Guisan 26	26.12.53
SCHUWEY Robert	Pré-Vert 6	26.15.84
SCHWALLER Jean-Marc	1782 Belfaux	45.16.53
SPARENBERG Charles	Champriond 3	24.59.50
STEVAN Daniel	Rue de Lausanne 93	23.41.56
URRUTIA Rubben	Schlossgasse 6, 3280 Morat	71.45.50
VUICHARD Alexandra, Mlle	Rue des Alpes 38	22.68.78
ZBINDEN Anne-Marie, Mlle	1725 Posieux	31.12.46

3. ORIENTATION PROFESSIONNELLE ET PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

KAECH Pierre	Ch. des Cliniques 27	24.10.52
THEVOZ Jean-Bernard	Rte de Chésalles 10, 1723 Marly	46.39.57

4. SECRETARIAT

RISSE Francine, Mlle	Av. Jean-Bourgknecht 16	26.25.49
----------------------	-------------------------	----------

5. CONCIERGERIE

SCHNEIDER Charles	Derrière-les-Remparts 9	23.41.88
-------------------	-------------------------	----------

An die Eltern deutscher Muttersprache

DEUTSCH

Verehrte Damen,
Sehr geehrte Herren,

Im Laufe des Schuljahres werden Sie mehrmals schriftliche Mitteilungen der Schule erhalten. Dabei können vielleicht Fragen Ihrerseits auftreten : diese können Sie in Ihrer eigenen Muttersprache einer unserer Sekundarlehrerinnen stellen :

Fräulein Michelle Bovet, rue de Morat 242 EV tél. 23 33 69
die auch alle weiteren Anfragen zur Erlangung von Ihnen nützlichen Auskünften gerne entgegennehmen wird.

Ai parenti di lingua italiana

ITALIANO

Gentili Signore,
Egregi Signori,

durante l'anno scolastico riceverete, a più riprese, comunicazioni scritte da parte della scuola. Le questioni ch'esse potrebbero suscitare, come d'altronde tutte le domande d'informazioni a voi utili, possono essere indirizzate nella vostra propria lingua, a uno dei professori di scuola :

Signor Pierre Piqué, Rte de Villars 58 EV tél. 24.71 08

A los padres de familia de lengua española

ESPAÑOL

Señoras.
Señores.

Varias veces, durante el año escolar, Vds. recibirán comunicaciones escritas de la Escuela. Si después de leerlas necesitan hacer alguna pregunta, si por otra parte quieren pedir todos los informes que les serian útiles, pueden dirigirse, en su propio idioma, a uno de los profesores de la Escuela :

Señor Pierre Piqué, Rte de Villars 58 EV tél. 24 71 08
que les atendera.

To the English speaking parents

ENGLISH

Dear Ladies/Gentlemen,

Several times, during the school year, you will receive information related to school matters. Questions which may arise thereof and, also, all additional inquires you may deem useful to knowledge, should be addressed in your own language to one of the school teachers

Mr Rubben Urrutia, Schlossgasse 6, 3280 Morat tél. 71 45 50

ORGANISATION DE L'ESG

1. Objectifs

L'enseignement donné à l'ESG s'étend sur un cycle de trois ans; selon les classes suivies, les élèves peuvent ensuite

- poursuivre des études : sections scientifique (maturité C) ou socio-économique (maturité E) au Collège St-Michel, formation générale et pédagogique à l'Ecole normale
- entrer en apprentissage dans un secteur technique (par ex. Ateliers du Technicum) artisanal ou commercial

L'Ecole s'efforce de préparer l'insertion active de ses élèves dans la société en leur offrant le cadre d'une communauté éducative ainsi que l'appui d'une orientation scolaire et professionnelle continue.

A la fin de la 3e année, les élèves qui en ont réussi les épreuves reçoivent le Certificat cantonal d'études secondaires.

2. Organisation

Première année : tous les élèves suivent un enseignement de type général; le choix de la lettre qui désigne la classe n'a pas de signification particulière.

Deuxième année : la composition et le programme des classes tiennent compte d'orientations fixées au moins provisoirement. Pour être admis dans une classe C ou E, l'élève doit, en principe, obtenir à la fin de sa première année une moyenne de 4,75 dans les branches éliminatoires et de 4,75 également en moyenne générale.

Troisième année: section C (anciennement D)

conduit en principe les élèves aux études scientifiques (maturité fédérale type C) et à l'Ecole normale.

section E

conduit en principe les élèves à l'Ecole supérieure de commerce, maturité fédérale type E (socio-économique) et à l'Ecole normale.

section F (anciennement C)

conduit en principe les élèves vers un apprentissage de type commercial.

section G

générale (anciennement technique) conduit les élèves aux divers apprentissages de l'artisanat ou de l'industrie.

Section P : regroupe, durant un cycle de deux ans, les élèves qui s'orientent vers un apprentissage manuel et qui tirent profit d'une organisation reposant sur des exigences scolaires moins poussées.
(anciennement OP)

ETUDE SURVEILLEE

On a évoqué brièvement, à la page 10, l'importance et le sens des devoirs à domicile. En raison des attentes prolongées imposées à de nombreux élèves dont l'heure de départ d'un train ou d'un autobus ne coïncide pas avec la fin des cours, l'Ecole organise, dès le 1er septembre 1977, chaque soir de 15h45 à 17h15, du lundi au vendredi, une étude surveillée.

Cette étude regroupe dans la grande salle du bâtiment principal de nombreux participants. Il n'est malheureusement pas possible de mettre en place le même "service" à l'Ecole du Bourg et à la Villa Caecilia. Les élèves qui s'y trouvent ont par contre la possibilité de se joindre à leurs camarades Derrière-les-Remparts. Telle qu'elle est organisée, l'étude permet aux élèves de travailler dans de bonnes conditions de tranquillité. En raison de la participation nombreuse, il est pratiquement impossible que le surveillant apporte aux élèves des explications sur des matières difficiles ou mal comprises. Pour cela, d'autres formes d'aides compensatoires sont mises en place : appui pédagogique assuré par le maître de classe en première année, dépannage scolaire dans les disciplines fondamentales pour toutes les classes (description page 10).

La participation à l'étude, qui ne fait plus l'objet de frais supplémentaires, est réservée, en priorité, aux élèves qui n'habitent pas la Ville de Fribourg.

En dehors des permissions motivées, présentées par écrit et demandées à l'avance au maître principal, la présence des élèves inscrits est obligatoire. Un contrôle régulier est exercé. Les inscriptions sont données pour la durée du trimestre; elles peuvent pourtant être modifiées en tout temps par avis écrit des parents.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler enfin que la participation d'un enfant à l'étude ne libère pas ses parents de toute responsabilité dans le domaine de l'intérêt qu'ils doivent porter à son travail et du contrôle qu'ils doivent exercer.

Important : tous les parents des élèves fréquentant une classe du bâtiment principal ou de l'Ecole du Bourg remplissent la fiche se trouvant à la page 31.

L'éducation physique et sportive apparaît à raison de trois heures hebdomadaires dans l'emploi du temps de tous les élèves de l'Ecole. Il s'agit en réalité d'une moyenne puisque des exigences dictées par l'éloignement de la piscine nous ont imposé un système d'alternance avec des disciplines d'éveil et qui se traduit en réalité par 2 heures pour une semaine et 4 heures pour la suivante.

Depuis plusieurs années aussi, l'une des semaines de classe du 2e trimestre a été consacrée à des activités sportives. Tout en proposant un exercice profitable à une époque où la diminution de l'effort physique n'est plus à illustrer, nous avons pensé développer des qualités humaines, esprit de camaraderie, entraide dans un contexte différent de celui de la salle de classe. Il est par ailleurs bien évident que les élèves retirent de cette semaine un plaisir tout particulier.

Deux raisons nous incitent à reposer aujourd'hui la question du maintien de la semaine de sport sous sa forme actuelle. La première est d'ordre pédagogique : le deuxième trimestre sera très court et une coupure s'ajoutant à la semaine de relâche du Carnaval pourrait avoir des incidences négatives sur les résultats scolaires de nombreux élèves. La seconde question est d'ordre financier. Les mesures visant à équilibrer les finances fédérales auront des influences sur les subventions "Jeunesse et Sport". En gros, celles-ci seront diminuées d'un tiers. Conséquence immédiate et regrettable, la participation des parents sera augmentée d'autant.

Dans la décision que nous prendrons, nous tiendrons compte aussi des dispositions arrêtées à l'Ecole secondaire de jeunes filles. Il nous paraît en effet important d'avoir, dans ce domaine, la plus grande unité possible.

Pour éclairer notre réflexion, les parents - et leurs enfants bien sûr - sont invités à donner leur avis. En remplissant la fiche de la page 31, ils se rendront compte que les possibilités sont variées et que l'organisation d'une semaine de sport d'été placée au 3e trimestre peut être aussi envisagée, avec l'avantage de créer des dépenses nettement moins élevées que celles qui sont occasionnées par le ski par exemple.

REUNIONS DES PARENTS

Les réunions de parents constituent l'une des formes à travers laquelle une collaboration profitable peut s'établir entre l'école et la famille. Même si les parents reçoivent par cette revue des informations abondantes, il y aura forcément des explications complémentaires à apporter aux questions restées en suspens. Il y aura aussi pour les professeurs de l'Ecole une première occasion d'apporter aux parents de leurs élèves des renseignements utiles sur le travail et les résultats scolaires.

C'est pourquoi, renouvelant la pratique introduite ces dernières années, nous organiserons, en octobre, des réunions qui grouperont les parents selon le degré fréquenté par leurs enfants, aussi bien dans les classes de Fribourg que dans celles de Corjolens. Ces réunions se dérouleront selon le plan suivant :

- 1) parents d'élèves de 1ère année : lundi 10 octobre, 20h15, ESG Fribourg
Sujet principal : les problèmes d'adaptation à l'école
secondaire
- 2) parents d'élèves de 2e année
et des classes P : mercredi 12 octobre, 20h15, ESG Fribourg
Sujet principal : le carrefour important d'une 2e secondaire
- 3) parents d'élèves de 3e année : vendredi 14 octobre, 20h15, ESG Fribourg
Sujet principal : objectifs et exigences d'une dernière
année d'école

Les professeurs de classe et les maîtres chargés de l'enseignement des disciplines fondamentales (français, allemand, mathématique) assisteront aux réunions. Ils pourront apporter, à l'issue de la séance, des renseignements aux personnes qui le désireraient. Ils remettront, par la même occasion, la fiche des notes de mi-trimestre aux parents présents.

Nous souhaitons que les parents prennent bonne note de la date de ces séances et qu'ils y participent nombreux.

En outre, les conseillers d'orientation de l'ESG, MM Pierre KAECH et Jean-Bernard THEVOZ, présenteront, aux parents des élèves intéressés par le sujet, les problèmes du choix et du placement scolaire ou professionnel. Ils auront en même temps l'occasion de présenter les diverses mesures d'aide que peut fournir leur service. Cette séance aura lieu le

jeudi 10 novembre à 20h15

à la salle 19 de l' E S G.

EDUCATION SEXUELLE

Pendant longtemps, les problèmes de la sexualité ont été entourés d'un voile épais. Ils apparaissent aujourd'hui sous une forme de défoulement agressif, remplissent une certaine presse généralement bien exposée à la devanture des kiosques, se trouvent omniprésents dans toute une production cinématographique spécialisée. Il s'agit manifestement d'une évolution considérable, marquée d'excès insupportables.

On doit alors se demander si, dans ce domaine, l'école doit conserver son attitude traditionnellement réservée, consistant à tenir ses élèves à l'écart des problèmes de la sexualité ou si, au contraire, elle doit s'engager.

Il apparaît évident que l'Ecole ne peut décider seule; le rôle de la famille est à la fois prioritaire et essentiel. Toutefois comme certains parents se trouvent embarrassés lorsqu'il s'agit d'expliquer à leurs enfants les "mystères de la vie", ils souhaitent une collaboration de l'Ecole, collaboration qui se manifeste comme une mise au point clarifiante et souvent comme une forme de rattrapage face à des camarades mieux informés.

Depuis plusieurs années, après avoir systématiquement requis l'autorisation des parents, nous avons présenté aux élèves de 2e année et des classes P des causeries d'éducation sexuelle. Les diapositives d'une série intitulée *Avant d'Aimer* ont toujours servi de support visuel à cette information que le directeur de l'Ecole prend en charge personnellement durant les heures d'éducation sociale. Nous envisageons de procéder de la même manière cette année-ci. C'est pourquoi nous présenterons le cours d'éducation sexuelle aux parents des élèves de 2e année et de section P au cours d'une séance qui aura lieu le

mardi 22 novembre 1977 à 20h15
à la grande salle de l'ESG
Rempart 9, Fribourg.

Durant cette soirée, les parents auront l'occasion de voir défiler les vues utilisées durant le cours. Ils pourront en même temps se rendre compte de son esprit orienté par une conception personnaliste, permettant aussi, en étant vrai et naturel, de donner une information claire, objective, scientifique. Il ne suffit pas en effet d'expliquer plus ou moins complètement, plus ou moins brutalement comment naissent les bébés. Il faut encore rester à l'écoute des problèmes de l'enfant, agir avec tact et prudence, prendre soin de demeurer dans les limites tracées par le respect de personnalités naissantes.

La clôture de l'année scolaire 1976-1977 s'est déroulée dans une ambiance particulière; elle a été égayée par des activités amusantes préparées par les élèves et dénommées par eux "ESGEUX". Auparavant, la séance avait présenté son visage officiel avec rapports et discours. Ceux-ci ont fait une place importante au départ de quatre maîtres dont trois prennent une retraite bien méritée. Nous réitérons à ces professeurs nos vœux et avons le plaisir de reproduire ici le passage du discours que M. Michel Ducrest, directeur, leur a adressé après avoir dit un merci à tous les enseignants de l'Ecole.

"Ces sentiments de reconnaissance prennent aujourd'hui une dimension particulière puisque trois professeurs prennent leur retraite. C'est un honneur pour nous d'être l'interprète de tous ceux qui ont bénéficié de la compétence et du dévouement de nos collègues qui quittent aujourd'hui l'école fribourgeoise après une carrière qui a duré parfois plus de 40 ans.

Parmi eux, M. Henri SCHNARENBERGER est le plus ancien dans la Maison où il est arrivé en automne 1954. Cette nomination allait être le couronnement d'une carrière bien remplie et dont la préparation avait été solidement élaborée. C'est en effet à l'Université de Genève que M. Schnarenberger entreprit des études supérieures. Il devait y côtoyer des personnalités qui allaient devenir de grands noms et parmi lesquelles on peut citer Georges Haldas, Jean Starobinski, André Chavanne.

De retour à Fribourg, et tout en enseignant dans les classes primaires de la ville, M. Schnarenberger obtint à l'Université un diplôme d'enseignement secondaire. Dès son arrivée à l'ESG, il a dû prendre en charge une grande diversité de cours et s'imposer beaucoup de travail. Il a témoigné un souci professionnel constant et a pu exploiter une culture personnelle très large orientée surtout vers la littérature et vers l'histoire. Au cours de sa carrière, M. Schnarenberger s'est intéressé aussi aux problèmes corporatifs; il fut en effet président de l'Association du Corps enseignant primaire et secondaire de la ville de Fribourg et rédacteur au Faisceau mutualiste; son intérêt pour la pédagogie l'a amené à prendre une part active aux manifestations qui ont marqué en 1952 le centenaire de la mort d'un des grands pédago-

gues fribourgeois, le Père Girard. Au moment où vous quittez l'enseignement, je vous dis, M. Schnarenberger, la reconnaissance de l'école et vous offre en son nom un cadeau.

M. Oscar MORET est arrivé à l'ESG en 1965 où une excellente réputation de musicien et de pédagogue l'avait précédé. C'est dans sa discipline de prédilection que M. Moret a apporté ici durant 12 ans la richesse de son talent. Avec le souci de recherche qui l'a toujours caractérisé, il a su renouveler un enseignement difficile en prenant une part active à la diffusion de la méthode Ward et en assurant dans les classes de la ville une tâche d'animation et d'encadrement. Ses succès ont d'ailleurs largement dépassé le cadre scolaire. Le niveau musical auquel il a su amener la Landwehr de Fribourg, les compositions qu'il a signées pour elle et pour d'autres corps de musique, en particulier son fameux Défilé romand, témoignent de la richesse d'une personnalité attachante et lui ont donné une audience internationale. A vous aussi, M. Moret, je dis un merci chaleureux symbolisé par le cadeau qui vous est remis.



*Accompagnés de leurs épouses, les trois maîtres retraités
durant la séance de clôture du 1er juillet 1977.*

(Photo Jean-Louis Bourqui)

M. Marcel CARREL travaille depuis 20 ans dans des classes de la Ville qui sont devenues en 1973 la section pratique de l'école secondaire; c'est donc de date récente que M. Carrel est administrativement rattaché à cette Maison, mais ses 43 ans de carrière commencée dans les conditions difficiles d'une classe de la campagne glânoise comptant 63 élèves l'ont en fait rapproché de nous depuis longtemps. Nous sommes très reconnaissant à M. Carrel de l'intérêt passionné qu'il a porté à une forme d'enseignement particulièrement nécessaire et de la fougue avec laquelle il a défendu une pédagogie de la personne. Ses options très affirmées, son souci constant d'assurer aux enfants qui lui étaient confiés une préparation solide pour entrer en apprentissage correspondent à une orientation qui a été très profitable à de nombreuses volées d'élèves. Je vous exprime, M. Carrel, les remerciements chaleureux de l'Ecole pour tout ce que vous lui avez donné et qu'elle traduit par le cadeau que voici.

Dans les départs, il faut aussi mentionner celui de Mme Gilberte DESPOND qui quitte l'enseignement pour se consacrer à sa famille. J'adresse à Mme Despond les remerciements de l'Ecole pour ce qu'elle lui a apporté durant cinq ans en compétence professionnelle et en gentillesse souriante. A elle aussi, nous remettons un petit souvenir de l'ESG."

ESG-Information est heureux de saluer les nouveaux professeurs qui assurent la relève. Il s'agit de

Mlle Christiane BRULHART

M. Hervé GALEUCHET

M. Jean KIRSCH

M. Robert SCHUWEY

Il leur souhaite une carrière fructueuse et beaucoup de joie dans leur activité.

REGLEMENT DES ELEVES

1. L'Ecole Secondaire des Garçons (E.S.G.) a pour but de compléter la formation acquise à l'école primaire et de préparer ses élèves à entrer en apprentissage ou à poursuivre leurs études dans une école du 2e cycle secondaire (Collège St-Michel, Ecole normale, Technicum). La poursuite de ces objectifs est conduite selon les prescriptions de la loi fribourgeoise sur l'enseignement secondaire, de son règlement d'application et des dispositions administratives officielles.
2. Toutes les branches du programme sont obligatoires.
3. La promotion à une classe supérieure se fait conformément aux directives officielles; l'Ecole peut imposer, pour les classes de cycle long, des exigences particulières.
4. Toute absence en classe ou à une manifestation officielle de l'Ecole doit être justifiée au retour de l'élève, par une excuse écrite des parents. Les permissions pour absences scolaires doivent être demandées par écrit et à l'avance. Toute absence imprévisible - maladie notamment - sera annoncée, le jour même, par téléphone.
5. LES ELEVES OBSERVENT PARTOUT LES REGLES DE LA BIENSEANCE. ILS PRENNENT EN CHARGE LEUR FORMATION PERSONNELLE PAR UN TRAVAIL SERIEUX, DANS UN DIALOGUE BASE SUR L'ESTIME ET LE RESPECT RECIPROQUES. ILS SAUVEGARDENT LA SOLIDARITE ACTIVE AVEC LEURS CAMARADES DE CLASSE OU D'ECOLE PAR UNE CONDUITE SOUCIEUSE DE LA PERSONNE DES AUTRES ET UNE DISCIPLINE LIBREMENT CONSENTIE. ILS S'EFFORCENT D'ANIMER L'ECOLE PAR TOUTES LES INITIATIVES PROPRES A L'ENRICHIR.
6. Aucun élève ne peut faire partie d'une société ou d'un groupe dont l'activité débute régulièrement après 20h00.
7. Les élèves sont responsables du matériel et du mobilier mis à leur disposition. Les parents paient le remplacement ou la réparation des objets détériorés.
8. Les élèves sont inscrits pour l'année scolaire entière. Les départs anticipés sont limités aux cas prévus par les dispositions officielles : cours professionnels débutant à Pâques, congés agricoles, achèvement de la scolarité obligatoire.
9. En signant le bulletin officiel d'inscription, les parents se déclarent d'accord avec les dispositions prévues ici et s'engagent à les faire respecter par leur enfant.

Ces prescriptions remplacent et, dans certains cas, annulent les dispositions contenues dans le même document rédigé en juillet 1973.

Le directeur de l'ESG
Michel DUCREST

Fribourg, juillet 1975

adresse ses félicitations

aux nouveaux titulaires d'une nomination par le Conseil d'Etat

Mlle Anne-Marie ZBINDEN
M. Jean-Bernard LEIBZIG

félicite

M. et Mme Bernard MONNEY pour la naissance de Philippe

M. et Mme José OEHEN pour la naissance de Joël

M. et Mme André RYSER pour la naissance de Myriam

M. et Mme Rubben URRUTIA pour la naissance de Manuel

dit sa sympathie

à tous ceux qui ont été frappés dans leurs affections les plus chères
et qui ont passé par l'épreuve d'un deuil douloureux :

Jacques FAVRE, élève de 1N

Bernard SINGY, élève de 3E

Pascal MEYER, élève de 2A

M. Louis GISLER, professeur de classe de 3A

FICHE PERSONNELLE DES ELEVES DE L'ESG

(à remplir et à remettre, jusqu'au jeudi 1er septembre, à leur professeur de classe, par tous les élèves qui sont nouvellement admis à l'ESG aussi bien en 1ère qu'en 2e, en 3e année ou en section P)

Elève

Classeno

Nom Prénom

Commune d'origine Né le

Numéro postal Domicile

Rue Téléphone

Langue maternelle Religion

Caisse de maladie

A quelle(s) société(s) appartiens-tu ?

Quelle est la dernière école et la dernière classe que tu as fréquentées?

.....

Si tu habites hors de Fribourg, où prends-tu le repas de midi ?

.....

Signature de l'élève :

Père ou tuteur . En cas d'absence du père, mentionner le prénom de la mère.

Nom allié prénom

Profession adresse exacte

Les parents soussignés s'engagent à assurer à leur fils une fréquentation régulière des cours et à collaborer avec l'école; ils ont pris connaissance du règlement de l'ESG ainsi que des avis de rentrée; ils sont d'accord avec toutes les dispositions qui y sont contenues.

Lieu le

Signature des parents : Père

Mère

Fiche à remettre jusqu'au 1er septembre 1977 au professeur de classe par tous les élèves fréquentant une classe du bâtiment principal ou de l'Ecole du Bourg (voir p. 20).

Les parents de l'élève : nom prénom classe.....no
domicile

- inscrivent leur fils à l'étude surveillée
 n'inscrivent pas leur fils à l'étude surveillée

En cas d'inscription, préciser

les jours choisis lundi mardi mercredi jeudi vendredi

Cocher d'une croix les mentions qui conviennent

Signature des parents :

E

Fiche à remettre jusqu'au 1er septembre 1977 au professeur de classe par tous les élèves de l'ESG (données explicatives page 21)

Les parents de l'élève : nom prénom classeno

1. informent l'ESG que leur enfant ne peut pratiquer du sport (dispense médicale)
2. demandent que, durant une éventuelle semaine de sport, leur enfant puisse accomplir un stage préprofessionnel (possibilité réservée aux élèves se trouvant en dernière année de scolarité obligatoire)

LES PARENTS QUI ONT COCHE L'UNE DES POSSIBILITES MENTIONNEES CI-DESSUS NE REPONDENT PAS AUX AUTRES QUESTIONS FIGURANT SUR CETTE FICHE.

3. souhaitent le maintien d'une semaine de sport en hiver
(une seule réponse svp) l'organisation de la semaine de sport durant le 3e trimestre
 la suppression de la semaine de sport

QUELLE QUE SOIT LA REPONSE APPORTEE A LA QUESTION 3, PRIERE DE MENTIONNER UN DOUBLE CHOIX SOIT A LA QUESTION 4 SOIT A LA QUESTION 5.

4. En cas de maintien de la semaine de sport en hiver, mon enfant choisit, dans l'ordre de ses préférences : 1. 2.

sports proposés : ski alpin, ski de fond, hockey sur glace, judo, football, basketball, volleyball, natation, athlétisme, handball.

Si le ski alpin a été choisi, souligner la station désirée : Berra Charmey
Col des Mosses

5. En cas d'organisation de la semaine de sport durant le 3e trimestre, mon enfant choisit, dans l'ordre de ses préférences : 1. 2.

sports proposés : athlétisme, football, judo, basketball, volleyball, natation, tennis, canoë-kayak, excursion et plein air

Signature des parents :

S

